



PROGRAMME FORMATION « REFERENT SECURITE »

PROG_SDC_21V1

Objectifs : A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable d'accompagner les nouveaux collaborateurs, de disposer de connaissances juridiques et de notions de santé au travail, d'appréhender l'évaluation des risques professionnels afin de collaborer à la mise en place d'une politique de prévention dans l'entreprise.

Intervenants : Consultants formateurs spécialisés en prévention des risques professionnels diplômés en santé au travail.

PUBLIC CONCERNE

Personnel choisi par l'employeur pour être acteur dans la démarche de prévention des risques dans l'entreprise au quotidien.

PRE REQUIS

Connaître les activités de l'entreprise.
Etre nommé en tant que salarié désigné compétent par l'employeur.

DUREE 9h00 – 12h00 - 13h00 -17h00
7 heures (1 jour)
14 heures (2 jours : module 4 en plus)

LIEU & DATES

Dans une salle mise à votre disposition ou dans votre établissement.
Dates : A définir

NOMBRE DE PARTICIPANT(S)

1 - 8 personnes maximum / session

METHODES PEDAGOGIQUES

Méthode expositive et active en utilisant le code du travail afin de mobiliser l'expérience du stagiaire et initier les recherches d'une manière autonome.

MOYENS PEDAGOGIQUES

Support Power

point – vidéo INRS
Supports techniques

VALIDATION DU STAGE :

Attestation de fin de formation.

DELAI D'ACCES

INTRA : 15 jours entre la demande de devis et la réalisation de la formation.

MODALITES D'ACCES HANDICAP

Pour les personnes en situation de handicap, ce délai est susceptible d'être allongé du fait de la mobilisation d'interlocuteurs dédiés pour nous aider et faciliter la mise en œuvre de votre projet de formation.

TARIFS : (session de 1 à 8 participants)

INTRA 840 €/jour
1500 €/2 jours

- Contenu -

Module 1 : Le rôle et les missions du salarié désigné compétent pour les questions de sécurité dans l'entreprise

- Missions du Salarié désigné compétent
- Les enjeux règlementaires sur le plan de la santé au travail dans l'entreprise.
- Les enjeux de la démarche d'évaluation des risques professionnels
- Analyser les données relatives aux AT/MP
- Les ressources documentaires indispensables à la mission du référent
- Les acteurs internes et externes de la prévention des risques.

Module 2 : L'accident du travail et la maladie professionnelle

- Maitriser le processus de la survenue de l'accident du travail au travers de l'arbre des causes
- Le financement de l'accident du travail
- La définition de la maladie professionnelle, les tableaux MP.
- L'enquête d'accident et les actions correctives
- La prévention – le programme de prévention et son suivi

Module 3 : Comment maitriser les enjeux d'une politique de prévention dans l'entreprise

- Les clefs pour conseiller l'employeur dans le choix et la mise en œuvre d'une démarche de prévention des risques professionnels.
- Assurer une approche pluridisciplinaire de l'évaluation des risques professionnels en sollicitant les compétences internes
- Etre capable d'expliquer la démarche d'EvRP

Module 4 (2 jours) : Analyse de situation de travail – Etude de poste sur le terrain

- Etude de poste
- Identifier et évaluer les risques en maitrisant un système de cotation en prenant en compte le travail réel des collaborateurs
- Déterminer des propositions d'actions de prévention, les prioriser et gérer un suivi des actions de prévention

Evaluation :

QCM en fin de formation